

« Vouvant, quelle histoire ! » par Ludovic Géron

VOUVANT, QUELLE HISTOIRE !

Je suis très heureux de partager avec vous cette nouvelle rubrique et de vous faire part de mon intérêt pour l'Histoire à travers celle-ci. Passionné et Vouvantais, vous pouvez retrouver une partie de mon travail sur internet via l'encyclopédie Wikipédia. Bonne lecture !

De quand datent les armoiries actuelles de Vouvant ?

Les seigneuries de Vouvant, Mervent et Mouilleron acquièrent de nouvelles armoiries communes au moins à partir du début du XVI^e siècle, à savoir : *un écu burelé* d'argent et d'azur à deux serpents de gueules***. En effet, elles sont décrites et peintes dans un ouvrage présentant les possessions des ducs de Longueville, dont cinq exemplaires sont connus et nous sont parvenus. Une première version est probablement réalisée vers 1515/16 par un auteur inconnu (un seul exemplaire). Une seconde version (quatre exemplaires) est rédigée entre 1524/25 et 1534. Son auteur, Jean de Baudreuil, dédie son ouvrage à Louis II d'Orléans-Longueville (1510-1536/37), duc de Longueville et notamment seigneur de Vouvant. À cette période, Jean de Baudreuil est le serviteur, maître d'hôtel, Conseiller et Président en la Chambre des Comptes du duc Louis II.

Les armoiries données notamment à Vouvant font directement référence à l'histoire ainsi qu'à la plus célèbre légende de cette cité. Le fond, burelé d'argent et d'azur, est identique à celui utilisé par la famille des Lusignan puis celle des Parthenay-l'Archevêque dans leurs armoiries : exemple de Geoffroy I^{er} (v. 1150-1216) et de son fils Geoffroy II de Lusignan (v. 1198-1247/48), tous deux seigneurs de Vouvant. La présence des deux serpents renvoie probablement à la fée Mélusine qui devient l'ancêtre légendaire des Lusignan dès les XIV^e-XV^e siècles dans les romans. Cette référence est explicitement signalée par Jean de Baudreuil dans son ouvrage de 1524/25-1534 : « les Seigneuries [...] qui furent baillez en partage*** par Melusine a fon filz Geuffroy a la grand dent qui est inhume en l'Eglise dudit Vouuans ». L'exemplaire daté vers 1515/16 mentionne lui aussi « Meluffine ». À priori dès la fin du XX^e siècle, la commune de Vouvant réutilise les armoiries de l'ancienne seigneurie, à une différence près : l'alternance du burelé est inversée.

| | | | |
|--|--|---|---|
| XII^e-XIII^e siècles | XIII^e-XV^e siècles | Au moins depuis le début du XVI^e siècle | Au moins dès la fin du XX^e siècle |
| | | | |
| Armoiries de Geoffroy I ^{er} et Geoffroy II de Lusignan, seigneurs de Vouvant | Armoiries des Parthenay-l'Archevêque, seigneurs de Vouvant | Écu peint vers 1515/16 (burelé non respecté : remplacé par un cotivé) | Écu peint en 1524/25-1534 (issu d'un exemplaire de la version de Jean de Baudreuil) |
| | | | Armoiries actuelles de la commune de Vouvant |

* Écu garni de burelles (bandes horizontales de flanc à flanc) dont celles de métal (ici l'argent) sont au même nombre que celles d'émail (ici l'azur). ** Émail héraldique de couleur rouge. *** « baillez en partage » signifiant plus simplement « données ».

Tour Mélusine : une datation imprécise...

Certains documents indiquent l'année 1242 comme date de construction de la tour Mélusine. Cependant, après des recherches dans les ouvrages spécialisés, cette tour est toujours datée du début du XIII^e siècle, voire de la toute fin du XII^e siècle (d'après les techniques de construction, l'agencement intérieur et les éléments architecturaux). Il est donc ici impossible de donner une date précise, puisqu'aucune source manuscrite primaire ne mentionne la construction de la tour.

Ludovic Géron, diplômé en médiation du patrimoine

